



Le 13 février 2019

Une nouvelle fois, les violences physiques et verbales prennent racines dans notre établissement et le personnel reste la cible privilégiée d'une « voyoucratie » de plus en plus démonstrative.

Ainsi le mardi 12 février 2019, un de nos collègues a fait les frais d'une agression lâche et gratuite.

En effet lors de sa ronde aux parloirs D3/D4 côtés familles il constate que la visiteuse est en possession d'un téléphone portable et en plein ébat sexuel.

Aussitôt il avertit son gradé qui ordonne la fin du parloir suivie d'une fouille intégrale.

Frustré et mécontent, il assena plusieurs coups violents à notre collègue, la réactivité des agents à proximité a mis fin à cette déferlante de violence.

Notre collègue présente **une entorse au poignet et est particulièrement choqué** par cette agression qui devient le lot quotidien de notre profession. Il a été pris en charge et conduit aux urgences pour bénéficier des premiers soins.

Le bureau local **Force Ouvrière** apporte tout son soutien à notre collègue et l'accompagnera dans ses démarches administratives et judiciaires.

Le bureau local **Force Ouvrière** demande une peine de Quartier Disciplinaire exemplaire au vu de la violence des faits.

Encore une fois notre organisation dénonce et condamne fermement la montée des actes de violence au sein de nos différents structures.

Le bureau local **Force Ouvrière** apporte tout son soutien aux personnels victimes de violence dans l'exercice de leurs différentes missions.

Le bureau local